

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

jeudi 17 décembre 2020

Réf. : 90.20 - PRESSE



Le Pays des Cévennes lance une consultation dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire

Le président du Pays des Cévennes, Christophe Rivenq, les élu(e)s et partenaires de la Charte Forestière de Territoire souhaitent avoir un avis sur les actions à inscrire dans ce programme.

Aussi le service Ruralité du syndicat mixte lance-t-il une consultation afin d'aider à la réflexion pour la mise en route d'un plan d'actions 2021-2024.

Ces actions seront ensuite retranscrites et commentés sur le site de la charte forestière en mars 2021 :

<https://foretcaussescevennes.fr/>

Pour participer à la consultation, qui prendra fin le 24 janvier 2021:

[Cliquez ici](#)